

L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

La prévention des inondations sur le bassin versant de l'Arguenon

Le bassin versant de l'Arguenon est régulièrement affecté par des inondations. Les derniers débordements ont eu lieu en 2010 et 2014, touchant principalement les communes de Plancoët et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle.

Les élus locaux ont affiché une volonté forte pour mettre en place des mesures de lutte contre les inondations. Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est en cours d'élaboration depuis septembre 2015, en concertation avec tous les acteurs.



Jugon-les-Lacs
Commune Nouvelle
Février 2014



Plancoët
Février 2014

Objectif du PAPI du bassin versant de l'Arguenon :

Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant, dans le but de réduire les dégâts humains, matériels, économiques et environnementaux pour les crues les plus fréquentes.

Cohérence et coordination : une gestion à l'échelle du bassin versant



L'ensemble des 53 communes du bassin versant de l'Arguenon contribue à l'alimentation des cours d'eau. Il est donc nécessaire de gérer l'eau collectivement sur l'ensemble du territoire, des sources à l'estuaire : c'est la solidarité amont-aval.

La réduction du risque d'inondation est le résultat d'une multitude de mesures complémentaires, qui vont être mises en œuvre, dans le cadre du PAPI, entre 2017 et 2020.

3 concepts fondamentaux :

- Laisser plus d'espace à la rivière et accroître les zones d'expansion de crue
- Ralentir les écoulements
- Gérer l'eau par bassin versant

Le PAPI et la cohérence avec les actions du SAGE et du bassin versant

LES ACTIONS « MILIEUX AQUATIQUES »

Restauration de cours d'eau et de zones humides

- Recul ou suppression des digues (favorise l'expansion des cours d'eau)
- Reméandrage des cours d'eau
- Végétalisation des berges (ralentissement du courant et stabilisation des berges)



Rivière calibrée* : accélération du flux et aggravation des inondations



Rivière qui méandre* : ralentissement des écoulements

*Illustrations tirées du film d'animation : « Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la GEMAPI » (lien : www.eaurmc.fr/gemapi) – Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

LES ACTIONS « BOCAGE »

Mise en place de haies et talus

→ Combattre le ruissellement et l'érosion des sols



LES ACTIONS AGRICOLES

Couverture végétale des sols en hiver

→ Lutter contre l'érosion des sols
→ Favoriser l'infiltration



Couverts végétaux (phacélie)

Un exemple d'action

Avec des agriculteurs d'Éréac, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lac de Jugon (SMBVLJ) a contribué au reméandrage d'une portion de la Rosette, qui a été déplacée pour retrouver son lit initial. De plus, une ancienne friche a été aménagée pour devenir une prairie humide permettant le pâturage des vaches l'été et l'expansion du cours d'eau lors des crues hivernales.



AVANT - Septembre 2015



APRÈS : prairie fraîchement semée après défrichage - Janvier 2016

Les propriétaires des parcelles environnantes se sont fortement impliqués dans le projet : un bel exemple de coopération !



Contact : Clément Poirier, technicien rivière du SMBVLJ
e-mail : syndicat-bv-lacdejugon@hotmail.fr, tél : 02 96 50 62 30.

La qualité de l'eau sur 2 mois à l'Usine de Pléven

DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2015	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	8 mg/l	5 mg/l	😊
ISOPROTURON (DÉSHERBANT AGRICOLE)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	😊
AMPA (Désherbant utilisé par tous, issu de la dégradation du glyphosate)	0,09 µg/l	<0,05 µg/l	😊

Nitrates en mg/L : 😊 0 à 50, 😟 50-100, 😡 supérieur à 100
Isoproturon / AMPA en µg/L : 😊 0 à 0,1, 😟 0,1 à 2, 😡 supérieur à 2
Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé – Environnement ; St Brieuc)

Tirage : 20 100 exemplaires (ensemble des foyers du bassin versant de l'Arguenon)
Rédaction-Contact : Margot Theron, chargée de mission PAPI Arguenon
Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 pléven, tél : 02 96 84 49 10
Direction de la Publication : Michel RAFFRAY (Président du SMAP), Daniel BARON (Président de la CLE du SAGE)
Conception : Eole Communication - Impression : Imprimerie Morvan-Fouillet
Crédits photos : SMAP, CA22, DDTM22, SMBVLJ.

Syndicat Mixte
ARGUENON - PENTHIÈVRE

www.smap22.fr

Adressez nous vos remarques à :
smap.pleven@wanadoo.fr

